

Assemblée des délégués - Projet

mercredi 12 novembre 2025 • 19:30 - 20:30 | Bulle | Assemblée des délégués

1 Ouverture, accueil et contrôle des présences

Le Préfet de la Gruyère Vincent Bosson ouvre la séance à 19h30. Il salue les personnes présentes, les invité.e.s en leurs titres et fonctions ainsi que la presse. Il remercie particulièrement la Commune de Bulle pour son accueil et passe la parole au syndic Jacques Morand pour un mot de bienvenue.

Le Préfet de la Gruyère relève la participation de 21 communes sur les 25 membres d'Option Gruyère, ce qui représente 118 voix, celle du président comprise. La majorité est donc fixée à 60 voix. Il constate ainsi que l'Assemblée est valablement constituée et qu'elle est apte à prendre ses décisions.

Présences:

Président de l'assemblée et Préfet de la Gruyère: Vincent Bosson

Vice-président de l'assemblée: Pierre Lombardo

Délégués communaux:

- Bas-Intyamont: Anne-Marie Seydoux
- Botterens: Yanaelle Sciboz
- Broc: Suzanna Sciboz
- Bulle: Jacques Morand
- Châtel-sur-Montsalvens: Jacques Charrière (Eric Barras excusé)
- Corbières: Christine Borcard
- Crésuz: Carole Pythoud
- Echarlens: Antoine Bonvin
- Grandvillard: Suzanne Cosandey
- **Gruyères: excusée**
- **Hauteville: absente**
- Haut-Intyamont: Corine Sigrist
- **Jaun: absente**
- Marsens: Gillian Simpson
- Morlon: Laura Pasquier
- Le Pâquier: Nicolas Gremaud
- Pont-en-Ogoz: Virginie Fragnière Charrière
- **Pont-la-Ville: excusée**
- Riaz: Anne Favre-Morand
- La Roche: Thierry Moret
- Sâles: Marie-Chantal Pasquier
- Sorens: Guillaume Chassot
- Val-de-Charmey: Gabriella Richoz
- Vaulruz: Jean-Bernard Erni
- Vuadens: Emmanuel Romanens

Comité:

- Marie-France Roth Pasquier
- Patrick Audemars
- Nicolas Wyssmueller

- **Kirthana Wickramasingam (excusée)**
- **Jean-François Suys (excusé)**
- Pierre Justin Morard
- Stéphane Baechler
- **Boris Fringeli (excusé)**
- Christophe Revaz

Commission Culture:

- Nicolas Wyssmueller
- **Isabelle Sudan (excusée)**
- Serge Castella
- **Emmanuel Dayer (excusé)**
- **Mélanie Rouiller (excusée)**
- **Serge Rossier, absent**

Commission Enfance & Jeunesse:

- Marie-France Roth Pasquier
- Patrick Audemars
- Guillaume Chassot
- **Pascal Pernet, excusé**
- Thérèse Anatra Luchinger
- Jérémie Guillaume
- **Brian Hofer, excusé**

Commission financière:

- **Christian Grandjean, excusé**
- Frédéric Pochon
- **Karine Kilchoer, excusée**
- **Maxime Pasquier, excusé**

Invités:

- **Rute Ruaz, chargée de projets Option Gruyère, excusée**
- Jean Godel, coordinateur Option Gruyère

Presse: La Gruyère (Anaïs Rey), La Liberté (Stéphane Sanchez)

Monsieur le Préfet constate que les délégué.e.s ont reçu la convocation adressée dans le délai statutaire et accompagnée du projet de Budget 2026 et de ses commentaires. La convocation a également paru dans la *Feuille officielle* du 17 octobre 2025.

2 Nomination des scrutateurstrices

M. le Préfet nomme deux scrutateurs.ices en les personnes de

- M Laura Pasquier
- M Nicolas Gremaud

3 Approbation du PV de l'AD du 8 mai 2025

La lecture du PV n'est pas demandée et aucune remarque n'est formulée.

Le PV de l'Assemblée des délégués du 8 mai 2025 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.e 

4 Budget 2026

4.1 Présentation du Budget 2026

M. le Président passe la parole à Marie-France Roth Pasquier, présidente du comité d'Option Gruyère, pour un mot d'introduction.

MFRP: L'exercice 2026 marque non seulement la fin d'une législature - la première d'Option Gruyère, née le 1er janvier 2022 - mais aussi la fin d'un cycle financier. En effet, pour établir ce budget, nous avons pu une dernière fois bénéficier de la rétrocession de l'ex-Association CO2, ce « cadeau de naissance » de quelque 520'000,00 francs offert alors par la Saison culturelle CO2.

C'est grâce à ce fonds que, depuis 5 ans, nous pouvons équilibrer nos budgets qui, sans cela, seraient structurellement déficitaires avec environ 780'000 francs de charges pour 640'000 francs de recettes alimentées par votre contribution de 10 francs par habitant. Pour établir le budget 2026, nous avons donc puisé les 100'000 derniers francs de ce fonds - contre 120'000 pour le budget 2025 et 140'000 pour ceux de 2023 et 2024. D'où un résultat déficitaire de plus de 19'000 francs pour 2026. Retardée pas moins de 5 ans, la hausse de la contribution des communes devra être envisagée en 2027.

Mais 2026 est aussi le début d'un nouveau paysage culturel fribourgeois avec la probable entrée en vigueur de la Loi sur l'encouragement des activités culturelles (la LEAC). Option Gruyère a tout fait pour informer les députés des enjeux financiers de cette nouvelle loi et nous espérons que le Grand Conseil la dotera de moyens supplémentaires.

Le cas échéant, Option Gruyère constituant déjà, avec Bulle, une région culturelle telle qu'exigée par la LEAC, un cofinancement de certaines de nos activités culturelles pourrait enfin intervenir de la part du canton. Mais comme en tout, ce sera donnant-donnant : dans le meilleur des cas, le canton s'alignera sur ce que les régions investiront. Il s'agira donc d'être à la hauteur de nos ambitions. Somme toute, le timing est le bon car dans un an, au moment de nous prononcer sur le budget 2027, décisif pour Option Gruyère, nous connaissons les moyens dont la politique culturelle cantonale pourra à l'avenir être dotée.

Mais dès aujourd'hui, à l'heure où d'importantes initiatives venues du terrain arrivent à nos oreilles, je vous encourage à renouveler votre confiance à Option Gruyère et à la vision de ses concepteurs. Il est aussi bon de rappeler la portée de la « Déclaration de Fribourg sur les droits culturels », texte fondateur un peu oublié, daté de 1993 et né à Fribourg sous l'égide du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO : il établit que les droits culturels sont « *essentiels à la dignité humaine et qu'à ce titre, ils font partie intégrante des droits humains.* » La culture n'est donc pas un luxe. Elle n'est rien d'autre qu'un droit fondamental.

Je lance donc un appel à vous, délégué.e.s d'Option Gruyère, afin que vous vous fassiez les relais de notre projet auprès de vos Exécutifs respectifs et, pour celles et ceux qui ne se représenteront pas en mars prochain, de passer le flambeau à vos successeur.e.s, en toute connaissance de cause et avec notre appui : en effet, avant l'été, le coordinateur, sa collègue et le ou la président.e d'Option Gruyère rencontreront les Exécutifs issus des urnes afin de leur présenter notre projet, nos défis, mais surtout les opportunités qui s'offrent à Option Gruyère et à notre district. Je vous remercie.

Vincent Bosson cède la parole au coordinateur pour quelques détails.

JnG: la principale différence est l'augmentation du salaire de Rute Ruaz que le comité a acceptée une fois pour toutes: depuis les débuts d'Option Gruyère, les fonctions de RR se sont considérablement modifiées et alourdies. Elle avait été modifiée à 40% en 2022 en tant que secrétaire en appui du coordinateur. Elle est bien vite devenue responsable du conseil aux parent, aux crèches et aux communes en matière de calcul du revenu déterminants donnant droit à des subventions communales, en apptenariat étroit avec le vice-président Patrick Audemars. Elle a aussi été nommée comme chargée de projets et a notamment mené de bout en bout le projet de plateforme Option enfance et jeunesse (offre 0-25 ans). Son poste a été comparé au classement établi par la Commission d'évaluation et de classification des fonctions de l'Etat de Fribourg: fonction de référence était celle de collaborateur.trice diplômé.e (RR est titulaire d'un bachelor en droit économique de la Haute école ARC NE-BE-JU). Le comité a approuvé cette augmentation, mais la scindée en deux: une première moitié accordée en 2026, la seconde en 2027.

Loyers et frais de bureau: légère augmentation due au déménagement, en septembre dernier, à la Grand-Rue 63. JnG remercie la Ville de Bulle pour avoir accueilli OG dès sa naissance dans ses locaux (provisaires).

Sponsoring et mécénat: demande auprès des Rencontres des jeunesses gruériennes de Broc 2025. En attente de décision.

4.2 Rapport de la Commission financière

En l'absence de son auteur Christian Grandjean, excusé, il est lu par Frédéric Pochon, rapporteur de la Commission financière, laquelle s'est réunie le 7 octobre 2025. Son rapporteur relève notamment la rigueur qui a prévalu à l'établissement de ce budget 2026, avec une charge finale supérieure de seulement 0,29% par rapport au budget 2025. Il souligne que 2026 sera le dernier exercice avec possibilité d'un prélèvement (d'un montant de 100'000,00 francs) sur la rétrocession CO2 et que, par conséquent, le budget présente un déficit de 19'200,00 francs qui sera absorbé par le capital-propre. Il recommande aux délégué.e.s d'approuver ce budget tel que présenté et fait enfin remarquer que dès 2027, la rétrocession CO2 étant épuisée, seule une augmentation de la contribution communale par habitant, a priori de l'ordre de 2,00 francs, permettrait à Option Gruyère de poursuivre, modestement s'entend, les missions qui lui ont été confiées. La CoFin juge une telle adaptation supportable, notamment en référence à d'autres domaines.

Il informe enfin que Christian Grandjean quittera la CoFin d'Option Gruyère au terme de la législature (il participera encore à la séance des comptes 2025).

4.3 Approbation par les déléguées

Aucune question n'est posée.

Les délégué.e.s acceptent le Budget 2026 d'Option Gruyère à l'unanimité



5 Commission Culture

5.1 Point de situation

Le Préfet passe la parole à Jean Godel.

- LEAC: JnG explique que l'on en est au stade de l'examen de l'avant-projet de loi par la Commission parlementaire ad hoc. Une première lecture a déjà eu lieu, ce qui fait que la commission devrait en avoir terminé pour la fin de l'année. Selon le SeCuFR, il se pourrait donc que le Grand Conseil se saisisse de cet objet lors de sa session de février 2026. Le cas échéant et si la loi est acceptée, elle pourrait entrer en vigueur très vite, dès avril 2026 peut-être même. Le règlement d'exécution suivrait.
- Donc les choses pourraient aller très vite. La LEAC instaure les "régions culturelles" comme interlocutrices principales du canton. Chacune devant intégrer une "ville-centre" (Bulle en l'occurrence), il faudra établir formellement les bases de notre collaboration avec le SeCuBulle pour ensuite établir un "catalogue d'encouragement" dans lequel figureront les institutions et événements culturels de notre région qui bénéficieront d'un financement mutualisés de la part des communes via Option Gruyère.
JnG rappelle enfin que l'avant-projet de loi prévoit aussi un financement par l'Etat du fonctionnement des régions culturelles durant les cinq premières années et qu'il était question d'adopter le principe de la rétroactivité pour Option Gruyère. Il faudra que le Grand Conseil y soit attentif afin que la Gruyère, bonne élève, puisse en bénéficier.
- Fonds de soutiens de notre Commission culture: il paraît clair que nous atteindrons, voire dépasserons légèrement les sommes allouées au budget 2025, ce malgré un examen méticuleux des demandes. Mais celles-ci sont en légère et régulière augmentation depuis nos débuts. Pour

l'instant, on peut imaginer puiser dans le capital pour équilibrer les comptes, car ce capital a été pour une bonne part constitué avec les montants de la Rétrocession CO2 non entièrement utilisés durant les premiers exercices.

- Il ajoute que de grands événements sont en préparation qui solliciteront d'importants montants (le projet sur l'incendie d'Albeuve en 2026 ou encore la poya d'Estavannens en 2028). A noter enfin qu'à l'occasion de certains de ces grands projets, des ponts sont en train d'être lancés avec l'économie et La Gruyère Tourisme. Bref, les besoins ne vont pas diminuer les prochaines années et les demandes d'augmentation de la contribution des communes ne sont pas destinées à financer l'administration d'Option Gruyère, mais bien le soutien à ces projets culturels régionaux.

6 Commission Enfance&Jeunesse

6.1 Point de situation

Le Préfet passe la parole à Jean Godel.

Rappel de notre site www.oej-gruyere.ch, de la communication faite récemment (CP du 3 novembre 2025) et appel aux communes afin qu'elles relaient l'info auprès de leurs associations, clubs sportifs et autres. Par ailleurs nous avons reçu (après un premier refus que nous avons contesté) un soutien à ce projet de la part du canton via son Bureau de promotion des enfants et des jeunes (5000,00 francs).

En matière de petite enfance, la tendance à la hausse des demandes d'accompagnement et de conseils se confirme, que ce soit de la part des parents, des crèches ou des communes. Option Gruyère poursuit donc ses réflexions sur la centralisation du calcul du revenu déterminant des parents et explore actuellement plusieurs voies possibles.

La suite? Il faudra réfléchir dès le début de la prochaine législature à poursuivre dans la mise en place d'un concept régional pour l'enfance et la jeunesse, conformément à nos statuts. Cela devrait ressembler à un concept "Grandir en Gruyère", qui prolongera celui du chef-lieu "Grandir à Bulle". D'ailleurs, dans sa lettre nous annonçant son soutien à notre plateforme Option enfance et jeunesse, la DSAS nous encourage à poursuivre dans cette direction. La Veveyse s'est récemment dotée d'un tel concept sur la base du projet fourni par une experte externe. C'est une piste à étudier.

7 Divers

Le président annonce **la prochaine AD des comptes 2025 d'Option Gruyère**, légèrement avancée en raison de la fin de la législature et des élections communales. Elle se tiendra **le mercredi 25 mars 2026 à 19h30** dans un lieu qui sera communiqué ultérieurement.

L'assemblée constitutive des délégués pour la législature 2026-2031 aura lieu le **jeudi 28 mai à 19h dans** un lieu là encore communiqué ultérieurement.

Appel à lancer un programme FriTime: nous sommes à disposition pour accompagner les démarches et faire le lien avec l'Etat qui dispose donc de fonds d'encouragement.

Appel à nous suivre sur les Réseaux sociaux (bel envol après notre communication récente sur notre plateforme Option enfance et jeunesse et sur notre rapprochement avec l'agenda culturel cantonal InSitu

Question d'Emmanuel Romanens (Vuadens): qu'en est-il du dossier du casino de Granges-Paccot? JnG: il apparaît qu'Option Gruyère n'obtiendra pas gain de cause dans sa bataille pour obtenir une 2e convention qui rééquilibrerait la manne du casino en faveur des 6 districts autres que la Sarine qui en bénéficie depuis 2004. Cela après des échanges avec la Commission fédérale des maisons de jeu. En cause, une tendance baissière de la marche des affaires du casino et le fait que cet instrument du rabais d'impôt fédéral et cantonal en échange d'une partie du produit net des jeux au profit de l'utilité publique fait perdre de l'argent à la maison de jeu. Cela dit, se pose la question d'un rattrapage, même partiel, via d'autres moyens que nous sommes en train d'étudier avec le Préfet de la Gruyère.

Carole Pythoud (Crésuz): avant d'augmenter la participation des communes, ne serait-il pas envisageable d'utiliser le capital propre d'Option Gruyère qui se monte à plus de 210'000,00 francs?

Le président propose au comité d'étudier cette question financière et de revenir avec une réponse circonstanciée lors de la prochaine assemblée.

En l'absence de nouvelles questions, le Préfet clôt la partie statutaire à 20h05.

8 Hors partie statutaire: présentation de InSitu

Hanna Feyler, directrice de l'agenda culturel cantonal fribourgeois InSitu (www.insitu.live) présente la plateforme, ses particularités uniques en Suisse et son potentiel de développement. Option Gruyère collabore depuis le départ avec InSitu. Récemment, un projet-pilote nous lie davantage encore avec l'entrée en fonction d'une API sortante (interface de programmation) entre InSitu et l'agenda culturel gruérien Bulle de culture: depuis le 1er octobre, tous les événements gruériens sont mis en ligne une seule fois sur InSitu et chargés automatiquement sur Bulle de culture.